



LE TAMBOUR

Oyez, Oyez...

Le journal de Saint Christoly Médoc

Numéro 38, Septembre 2023

LE MOT DU MAIRE

Chers amis,

Le défi est énorme : le changement climatique s'accélère, la montée des températures, l'érosion de nos côtes aussi bien océanique qu'estuarienne. Notre beau médoc n'est pas épargné par ces phénomènes. Il faut prendre en compte nos vulnérabilités, sensibiliser face aux risques majeurs, « remettre l'humain au centre des débats ».

Beaucoup d'initiatives sont mises en œuvre pour faire face aux aléas climatiques : La région, le département, la commune prennent ces problématiques à cœur. Une réunion publique aura lieu prochainement sur le Plan Particulier d'Intervention du Centre Nucléaire de Production d'Électricité du Blayais.

La région de son côté met en place un réseau d'étude pluridisciplinaire sur l'érosion des côtes et plus globalement sur la montée des eaux.

Le département s'investit beaucoup sur ces problématiques avec son programme de Résilience territoriale.

La commune a son plan communal de sauvegarde quasi opérationnel. Une simulation sera organisée avant la fin de l'année.

Il est important que chaque citoyen soit conscient de la nouvelle réalité des risques. La prévention est fondamentale, les enjeux sont énormes aussi bien écologiques qu'économiques. Et je profite de cette tribune pour renouveler ma solidarité ainsi que celle du conseil aux viticulteurs de notre commune qui sont directement impactés par le changement climatique et la crise économique que traverse la filière.

La commune travaille sur un projet de zone d'accélération pour les énergies renouvelables voulu par l'État. Là aussi, à la fin du projet il y aura une concertation publique.

Le dossier de la carte communale avance bien, nous aurons prochainement une réunion avec le bureau d'étude qui va gérer ce projet. Je rappelle que nous avons mutualisé avec plusieurs communes pour la réalisation de cette carte, qui va doter la commune d'un document d'urbanisme. Là aussi, il y aura une concertation publique.

Nous allons être soumis à des choix aussi bien environnementaux que sociétaux. Les enjeux sont énormes, la résilience, la solidarité, l'entraide sont les seules façons d'appréhender et de réussir cette transition absolument nécessaire pour nous garantir un avenir.

Bonne lecture à tous !

Stéphane POINEAU



Agenda

Commémoration du 11 novembre
à 11h30 sur la place du village devant le monument aux morts.

D'autres manifestations sont en projets
(marché de Noël, arbre de Noël...)

retrouvez toutes les infos sur nos réseaux sociaux et sur l'affichage en mairie



ÉTAT CIVIL

Mariage :

Xavier GABARD avec Maud SAPET

HORAIRES D'OUVERTURE

Agence postale communale :

Du lundi au vendredi : 9h - 11h45

Mairie : **NOUVEAUX HORAIRES**

Lundi, mardi, jeudi : 9h à 12h - 14h à 17h30



@mairiestchristoly



mairie.saint.christoly.medoc

1 rue Edouard Lardiley - 33340 Saint Christoly Médoc - Tél. : 05.56.41.53.07

Email : mairie.de.stchristolymedoc@wanadoo.fr - site internet : www.saintchristolymedoc.fr

publication et rédaction : commission communication. tirage : 200 exemplaires

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil du 30 juin 2023

Le conseil municipal a validé son adhésion à un groupement de commandes pour l'achat d'électricité.

Le conseil municipal a voté la modification des statuts de la Communauté des Communes Médoc Coeur de Presqu'île.

Le conseil municipal a créé un poste d'adjoint technique pour un accroissement temporaire d'activité.

ATTENTION AUX RADARS

2 radars pédagogiques vont être installés prochainement à des endroits stratégiques aux entrées du village : l'un Route de Lesparre et l'autre Route de By.

Cela permettra de recevoir des données sur la vitesse des véhicules, trop souvent observée excessive par les riverains à ces deux entrées. Une fois ces éléments étudiés, et selon les résultats, d'autres mesures pourraient être prises afin de rendre nos routes sûres.

D'ores et déjà, la mairie va limiter la vitesse à 30 km/h dans le village en accord avec le centre routier départemental.



Des enfants et nos amis les animaux empruntent également nos chaussées



merci de ralentir !

DÉPÔTS SAUVAGES

On le constate malheureusement de plus en plus souvent, notamment en lieu et place du stockage des déchets verts organisé par la mairie, au lieu-dit Le Boscq.

Il est strictement interdit de déposer autre chose que les déchets verts dans cet espace prévu, qui seront brûlés dans un second temps en toute sécurité par la mairie.

Il est également strictement interdit de déposer, où que ce soit dans le village, des ordures et autres encombrants.

Un arrêté municipal va aussi interdire tout dépôt de gravas aux alentours des carrelets.

La photo du numéro précédent représente une borne du chemin d'Amadour



Vous aussi, vous avez une photo mystérieuse et souhaitez la faire paraître dans Le Tambour ? merci de nous l'adresser par email

UNE NACELLE QUI REND BIEN DES SERVICES ...

Pour réaliser certains travaux sur la commune, une nacelle de grande envergure est fortement utile.

Cela nous a permis notamment de retirer les 2 figuiers qui commençaient à émerger des murs de l'église, de couper les branchages trop proéminents et devenus dangereux, ...

La mairie a eu à cœur de vous faire bénéficier de cet outil pour vos travaux fastidieux.

Le Smicotom peut également vous aider notamment dans le broyage de branches : contactez leur site internet ou appelez-les pour plus d'informations.

OÙ SONT LES POTELETS ?

Vous l'avez sans doute remarqué, des potelets en bois ont été installés au port par notre agent technique et celui de Couquèques, aidés par un conseiller, Gérard Monfoulet.

Malheureusement certains potelets ont été dérobés ! Cet acte pose plusieurs problèmes : le non-respect d'une décision municipale ainsi que du travail accompli, le vol d'un bien communal et bien entendu la conséquence première, l'altération de cet espace.

Nous sommes déçus par un tel comportement et espérons que cela ne se reproduira plus ; le budget de la mairie n'étant pas extensible.



Merci de respecter le travail de la commune.

Retrouvez tous les gîtes, chambres d'hôtes, artisans, viticulteurs, restaurants et commerçants de St Christoly sur notre site internet

RÉUNION PUBLIQUE MERCİ DE VOTRE PRÉSENCE !

La deuxième édition, qui s'est déroulée le 9 septembre dernier, nous a permis d'entendre vos problématiques rencontrées quotidiennement. Il en ressort un point souvent soulevé : la sécurité routière. Mais également d'autres sujets comme les dysfonctionnements de l'éclairage public, les travaux possibles, l'avancé des projets du village et des questions plus précises liées à vos activités.

La sécurité et l'éclairage public sont des chantiers sur lesquels la mairie travaille déjà avec des aménagements prévus (cf. article sur les radars pédagogiques). Un audit de nos installations, en cours actuellement, nous mènera à trouver la meilleure solution tant au niveau du prix qu'au niveau écologique et esthétique.

La date de notre prochaine réunion publique vous sera communiquée ultérieurement, via les réseaux sociaux et un affichage en mairie. Nous vous rappelons que les conseils municipaux sont publics et annoncés par affichage municipal (au minima une réunion par trimestre).

Le Maire ainsi que ses conseillers municipaux sont à l'écoute de vos remarques et/ou suggestions utiles à la vie et à l'évolution de notre village.

RÉTROSPECTIVE DES ÉVÉNEMENTS

La saison avait commencé de manière très maussade avec l'annulation de la fête de la musique.

Et oui, les différentes intempéries ne nous ont pas laissées tranquille tout l'été. Mais cela nous a tout de même laissé le temps de nous retrouver lors de nos marchés gourmands du mercredi soir 😊
Un nouveau dispositif a été mis en place cette année avec un prestataire dédié à l'installation et au rangement des tables et chaises, ce qui a permis de décharger les exposants de cette tâche.



Si vous avez des suggestions ou des envies afin de rendre ces moments partagés encore plus agréables, n'hésitez pas à nous adresser un mail ou un petit courrier.

Merci à notre 1ère adjointe, Marie-José CLIPET, pour son implication, Merci à vous pour votre participation et à très bientôt !

Le camion à pizza est de retour tous les jeudis soir sur la place du village



LA CHASSE AUX MOUSTIQUES

Le moustique-tigre, présent dans tout le département, est vecteur de Chikungunya, Dengue, Zika. Il s'élimine essentiellement à l'état larvaire. Il ne se reproduit NI dans les fossés, NI dans les marais, NI dans les étangs. Ses lieux de ponte sont les récipients artificiels aux bords verticaux (soucoupes, regards, arrosoirs, réservoirs ...).

Pour combattre leur prolifération, suivez les conseils présents dans le flyer ci-joint. En résumé, videz vos récipients chaque semaine, couvrez d'une moustiquaire ceux qui ne peuvent pas être vidés ou épandez un bacille de Thuringe (vendu en jardinerie). Pour répondre à vos questions, Mme Chord-Friboulet, référente communale sur cette question, peut être jointe via la mairie.



NUMÉROS UTILES

05.56.73.10.00 : Polyclinique de Lesparre
05.56.96.40.80 : Centre anti-poison

3624 : SOS Médecin
05.56.44.74.74 : SOS Médecin Bordeaux



LES AMIS DE L'ÉGLISE SAINT CHRISTOPHE

Le 25 juin, le vide-grenier organisé par notre association a connu un franc succès. D'année en année, le nombre d'exposants et de chineurs ne cesse de croître.

Domage que la marche n'ait pu remporter même réussite. Il est vrai qu'il faisait très chaud, de quoi décourager la plupart des sportifs. Merci à Marie-Claude pour le temps investi à préparer cette animation.



Après quelques interrogations sur la date du 15 juillet fixée pour le loto, nous avons eu le plaisir d'accueillir, dans un foyer rural comble, tous les fidèles habitués de ce divertissement.

La messe du 30 juillet, au port à l'ombre du platane, a retrouvé son charme d'il y a 30 ans.

Quel ravissement de se rassembler autour du calvaire avec la vue sur l'estuaire. Après l'apéritif offert par l'association, un pique-nique très convivial clôturait cette soirée.

Un grand merci à nos hôtes d'accueil qui ont assuré la permanence au cours des mois de juillet et août.

En retour nous avons reçu de beaux témoignages d'estivants de passage dans notre église.

Si vous désirez faire un don :

par chèque libellé au nom de l'association AESC à envoyer au n°9 rue du 19 mars 1962 ou par virement sécurisé sur le site : www.helloasso.fr (nous pouvons vous délivrer un reçu fiscal)



Présidente :
Martine HÉRAUD

Trésorière :
Françoise PALAT

Secrétaire :
Cloé HÉRAUD

assoesc1@gmail.com

9 rue du 19 mars -
St Christoly Médoc

05.56.41.38.17



L'ÉCOLE MATERNELLE DE ST CHRISTOLY - C'EST LA RENTRÉE !!!



Les enfants des communes du RPI ont repris le chemin de l'école depuis le 4 septembre.

Dans une nouvelle salle de classe, notre école accueille cette année 18 élèves de maternelle.

Deux grands projets seront aux centres des apprentissages :

- "la classe dehors" où les enfants iront au Port de St Christoly tous les vendredis matin
- "les jeux olympiques", fil rouge de cette année

Cette année est également marquée par l'arrivée de Vanessa BERGER nommée au poste d'Atsem. Elle remplace Béatrice HERRSCHER qui laisse sa place après tant d'années de service pour une retraite bien méritée !

Nous lui souhaitons une très bonne continuation et nous la remercions pour son investissement auprès des élèves de la commune et du RPI pendant ces nombreuses années.